

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

Le 2 mars 2020

**La Région renouvelle son soutien au pôle Hippolia pour la période 2020-2022**

**Suite au bilan satisfaisant des actions menées par le pôle Hippolia dans le cadre du contrat d’objectifs 2017-2019, la Région Normandie a décidé de renouveler son soutien à la filière. Dans ce cadre, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Président de l’AD Normandie, et Laurence Meunier, Présidente du Pôle Hippolia, ont officiellement signé, ce jour, à l’Abbaye-aux-Dames à Caen, un nouveau contrat pour la période 2020-2022, en présence de Malika Cherrière, Conseillère régionale déléguée à la politique équine et de Philippe Augier, Maire de Deauville et membre-fondateur d’Hippolia.
Celui-ci fixe le plan d’actions que la Région et le pôle Hippolia ont décidé de porter ensemble pour les 3 ans à venir autour de cinq axes : la gestion administrative et la stratégie du pôle**, **l’intelligence économique, la communication et les réseaux, la recherche et l’innovation et le développement commercial des entreprises adhérentes. La Région financera ces actions à hauteur de 874 607 euros.**

*« Dès 2016, la Région a décidé de redessiner sa politique de contractualisation avec les filières et pôles de compétitivité. L’aide aux filières stratégiques prend depuis la forme de contrats d’objectifs sur trois ans, élaborés sur la base des grands principes de leadership, responsabilisation et visibilité financière, permettant aux différents secteurs d’installer des actions sur le long terme. Douze contrats de filière ont été signés pour la période 2017-2019 et 13 millions d’euros ont été mobilisés dans ce cadre. La Région est heureuse de renouveler aujourd’hui son soutien au pôle Hippolia et de contribuer ainsi à affirmer la place de la Normandie comme terre d'excellence du cheval. Avec plus de 18 000 emplois directs, 57 centres et organismes de formations et 6 700 entreprises et organisations, la filière équine représente un atout majeur pour le développement économique et l’attractivité de notre territoire »* a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de l’AD Normandie.

**De nombreuses actions engagées sur la période 2017-2019**

Créé en 2012, Hippolia est le seul pôle de compétitivité en France représentant la filière équine. Il compte aujourd’hui plus de 200 membres dont un tiers d’adhérents  normands. Celui-ci redouble d’initiatives pour fédérer l’ensemble de ses adhérents par l’organisation d’évènements, rassemblant chaque année environ 400 participants, tels que des ateliers d’émergences d’idées, des workshops thématisés, des visites de haras ou encore, l’organisation de la journée Hippolia et des HippoliApéro.

A cela s’ajoutent les nombreux salons nationaux et internationaux auxquels le pôle participe : le salon du Cheval à Paris avec l’organisation du Village des Start-ups et des Trophées de l’Innovation, le salon du Cheval à Bordeaux, SPOGA Horse en Allemagne, le Festival de l’Excellence Normande (FÊNO) ou encore Vivatech. La présence du pôle lors de ces évènements incontournables a permis à ses membres d’acquérir une importante visibilité.

La veille stratégique constitue aussi une action forte du pôle. 7 veilles ont été mises en place : scientifique, propriété industrielle, nouveaux produits, international, juridique, marchés publics et le Flash Hippolia. Ces veilles permettent au pôle de générer des recettes privées non négligeables et sont une source d’information précieuse pour les adhérents. En 2018, ces veilles représentent plus de 2400 publications, 665 brevets, la présentation de 250 nouveaux produits, 12 pays analysés, 200 actualités juridiques et plus de 440 marchés publics ouverts.

L’innovation est également au cœur des priorités du pôle. 150 rendez-vous projets ont été réalisés en 2018, permettant la labellisation de 12 dossiers pour un montant global de 6,2 millions d’euros et représentant en tout 296 mois de R&D. Parmi ces projets, 25 % sont pilotés par des normands et 26 % comptent au moins un partenaire normand. Le sujet prédominant des dossiers labellisés est la santé.

**Le contrat d’objectifs 2020-2022**

Par l’attribution d’une subvention de 874 607 euros sur la période 2020-2022, la Région souhaite continuer à accompagner le développement du pôle et lui permettre de poursuivre ses actions autour de 5 axes :

* **La gestion administrative et la stratégie du pôle**

Il s’agit d’assurer le bon fonctionnement du pôle et la pérennisation des actions en s’intégrant dans une démarche plus collaborative avec les différents écosystèmes et en attirant de nouvelles activités sur le territoire normand. Pour devenir un acteur incontournable de l’innovation pour la filière équine, le pôle va bâtir une offre opérationnelle et mettre en place un modèle économique pérenne.

* **L’intelligence économique**

L’objectif est d’obtenir une vision globale du secteur dans le domaine économique et de diversifier les sources de financement privé. Des actions de sensibilisation et la diffusion de veilles stratégiques (fonds européens, juridique, international, marchés publics, etc.) seront mises en place ainsi que la création d’un panel consommateurs pour permettre aux membres de tester de nouveaux produits et/ou de faire tester leur produits.

* **La communication et les réseaux**

L’objectif est de mettre en place une dynamique économique collective afin de créer des passerelles avec l’industrie et les entreprises technologiques tout en continuant de développer la notoriété du pôle Hippolia comme acteur de l’innovation dans la filière équine. Parmi les actions proposées par le pôle Hippolia, il y a entre autres des rencontres et ateliers BtoB, des actions visant à diversifier la nature des adhérents du pôle, et la promotion des actions du pôle et de ses partenaires via divers canaux de diffusion.

* **La recherche et l’innovation**

Il s’agit d’optimiser les chances de développement et de succès des projets de R&D et d’innovation par la détection, l’aide à l’émergence et l’accompagnement de solutions innovantes. Plusieurs actions répondent à cette ambition, comme le déploiement de l’offre
« Recherche » favorisant la relation entre les centres techniques de R&D, les PME innovantes et l’écosystème ainsi que la montée en compétence des équipes en interne pour mieux accompagner les porteurs de projets dans leur rédaction de dossiers de financements, entre autres.

* **Le développement commercial**

L’objectif est de promouvoir l’innovation de la filière auprès du grand public notamment via l’organisation et la co-organisation d’espaces « innovation » sur des évènements clés de la filière et accroitre la part du chiffre d’affaires à l’export des membres en détectant des opportunités commerciales à l’international et en apportant plus de visibilité à la filière et à ses membres.

**La Région Normandie, premier partenaire public au côté de la filière équine**

La Région mobilise chaque année plus de 6 millions d’euros pour affirmer au niveau mondial la place de la Normandie comme terre d’excellence du cheval, en s’appuyant sur ses domaines de référence (l'élevage, les champions, la recherche, les événements équestres) et ses sites phares (Deauville, Haras national du Pin, Pôle hippique de Saint-Lô, Centre européen du Cheval) pour conquérir de nouveaux marchés à l’international et renforcer l’attractivité de la Normandie.

Dans cette volonté de viser l’excellence, la Région porte notamment, à travers Normandie Equine Vallée, un important projet de campus équin international à Goustranville. Financé à hauteur de 30 millions d’euros par la Région, celui-ci doit notamment permettre l’accueil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire Equin (ChuvÉquin) de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA).

**Les chiffres-clés de la filière équine en Normandie**

- 1ère  région d’élevage

- 1ère région pour la recherche équine

- 1ère région pour l’économie

- 18 000 emplois en Normandie

- 6 700 entreprises et organisations, dont 140 entreprises industrielles

- 1,3 milliard d’euros de chiffres d’affaires annuel

- 117 000 équidés dans des structures (hors chevaux détenus par des propriétaires)

- 4 670 éleveurs

- 12 300 naissances par an

- 40 300 cavaliers licenciés

- 57 organismes et centres de formation aux métiers du cheval

Contacts Presse :

|  |  |
| --- | --- |
| **AD Normandie :**Ericka Norgren - Tél. : 06 02 00 98 93 - ericka.norgren@adnormandie.fr  | **Région Normandie :**  Charlotte Chanteloup - Tél. : 02 31 06 98 96 - charlotte.chanteloup@normandie.fr |